

MONTRÉAL DURABLE 2016-2020

Ensemble pour une métropole durable



PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2017-2020

VILLE DE MONTRÉAL-EST

Direction générale
Juin 2017

MONTRÉAL  EST

1 Réduire les émissions de GES et la dépendance aux énergies fossiles

Action 1 Augmenter la part modale des déplacements à pied, à vélo ou en transport en commun		
Mesures de mise en œuvre	2015 année de référence	2020 cibles
Adopter un Plan local de déplacements d'ici 2020	-	
Sécuriser les déplacements actifs des citoyens sur les trajets domicile-école-travail (corridors scolaires, intersections sécurisées, rétrécissement des intersections, etc.)	-	À chaque projet de réfection de chaussée, le concept d'aménagement devra être révisé afin d'être plus favorable aux piétons
Promouvoir les déplacements actifs chez les enfants et leurs parents sur le trajet domicile-école-travail (Trottibus , À pied, à vélo , ville active , etc.)	-	Soutenir l'organisme « Prévention Montréal-Est » dans son programme d'accompagnement des enfants sur le trajet domicile-école
Installer de nouveaux supports à vélo dans les lieux publics et aux abords des bâtiments municipaux	Nombre de supports à vélo	30 places
Mettre en place des incitatifs pour encourager le déplacement actif des employés : <ul style="list-style-type: none"> - Faire installer des douches dans les bureaux de l'Hôtel-de-Ville - Organiser une journée annuelle « En ville sans ma voiture » 	-	-

Action 2 Électrifier et optimiser les transports montréalais		
Mesures de mise en œuvre	2015 année de référence	2020 cibles
Aménager des espaces de stationnement pour véhicules électriques, équipés de bornes de recharge dans les stationnements des édifices municipaux	Nombre d'espaces de stationnement aux abords des édifices municipaux équipés d'une borne de recharge	4
Augmenter le nombre d'espaces de stationnement réservés aux véhicules en libre-service	Nombre d'espaces réservés aux véhicules en libre-service	2

Action 3 Augmenter le nombre de bâtiments durables à Montréal		
Mesures de mise en œuvre	2015 année de référence	2020 cibles
Réduire la consommation énergétique des édifices municipaux	GJ/an	Réduire de 5% la consommation

		énergétique par rapport à l'année de référence
Remplacer les systèmes de réfrigération au HCFC dans les arénas	Nombre d'arénas dotés d'un système de réfrigération au HCFC	1

2 Verdir, augmenter la biodiversité et assurer la pérennité des ressources

Action 4 Protéger et enrichir la forêt urbaine et la biodiversité		
Mesures de mise en œuvre	2015 année de référence	2020 cibles
Se doter d'un plan de foresterie urbaine visant la préservation et le développement du patrimoine arboricole comme proposé dans la Politique de l'arbre	-	-
Identifier les emplacements propices et procéder à la plantation d'arbres sur le domaine public (Plan d'action canopée 2012-2021)	Nombre d'arbres plantés sur le domaine public	300
Inciter les grands propriétaires terriens (ICI) et les citoyens à planter des arbres sur leur propriété (Plan d'action canopée 2012-2021)	Nombre d'arbres plantés sur le domaine privé	100
Mettre en place un programme d'entretien, d'irrigation et de suivi des jeunes arbres de rue pour les quatre années suivant leur plantation	-	-
Implanter des aménagements favorables à la biodiversité sur le domaine public (présence des 3 strates végétales, plantes indigènes attirant les oiseaux et les pollinisateurs, etc.)	-	-
Donner des bébés arbres, des plants de vivaces non utilisées par les horticulteurs ou des plants de végétaux alimentaires dans le cadre d'une journée de sensibilisation à l'environnement	-	1 fois par année dès 2018

Action 5 Accroître le verdissement du cadre bâti		
Mesures de mise en œuvre	2015 année de référence	2020 cibles
Adopter des dispositions réglementaires concernant les toits blancs et/ou verts	-	-
Modifier la réglementation d'urbanisme afin d'exiger un taux minimal de verdissement lors d'une construction ou rénovation d'un bâtiment	-	-
Aménager des toits blancs ou verts sur les édifices municipaux	Nombre d'édifices municipaux dotés d'un toit blanc ou vert	1

Adopter un règlement pour favoriser l'aménagement de stationnements durables ou appliquer la Norme BNQ 3019-190/2013 (Lutte aux îlots de chaleur urbains – Aménagement des aires de stationnement – Guide à l'intention des concepteurs)	-	-
--	---	---

Action 6 Réduire et valoriser les matières résiduelles

Mesures de mise en œuvre	2015 année de référence	2020 cibles
Implanter les équipements pour assurer la collecte à 2 ou 3 voies sur le domaine public	Nombre de lieux publics dotés de la collecte à 2 ou 3 voies	60
Implanter les équipements pour assurer la collecte à 2 ou 3 voies dans l'ensemble des édifices municipaux	Nombre d'édifices municipaux dotés de la collecte à 2 ou 3 voies	3
S'inscrire au programme de reconnaissance « ICI on recycle! »	Nombre d'édifices municipaux ayant obtenu la reconnaissance	3
Sensibiliser les citoyens à la réduction à la source, au réemploi, au recyclage et à la valorisation des matières résiduelles (RDD, TIC, encombrants, etc.), afin d'augmenter la participation aux collectes et autres services	Taux de récupération des différentes matières et/ou Nombre d'initiatives (communications, kiosques, porte-à-porte, etc.)	+20 % par rapport à 2015
Sensibiliser les citoyens à l'importance de participer à la collecte des matières organiques	Taux de récupération des matières organiques et/ou Nombre d'initiatives (communications, kiosques, porte-à-porte, etc.)	Diminuer de 25% le volume des déchets enfouis (récupéré via le bac brun) par rapport à l'année de référence

Action 7 Optimiser la gestion de l'eau

Mesures de mise en œuvre	2015 année de référence	2020 cibles
Développer des infrastructures multifonctionnelles inondables (espaces publics pouvant servir de bassins de rétention temporaires des eaux pluviales)	-	Dès que l'opportunité se présente
Optimiser la consommation d'eau dans les bâtiments municipaux en favorisant le remplacement de certains appareils par des appareils à faible débit	Nombre de bâtiments munis de dispositifs à faible débit	3
Encourager les résidents à réorienter les gouttières vers une surface perméable, afin de réduire le volume des eaux de	-	1 fois par année

ruissellement acheminé à l'égout		
Promouvoir la réglementation sur l'usage de l'eau potable (ex. règlement RCG 13-023)	-	1 fois par année
Favoriser les pratiques de gestion optimale (PGO) des eaux pluviales (jardin de pluie, baril de pluie, puits absorbant, pavage perméable, noue, fossé, bassin de rétention, etc.) dans la planification territoriale	Nombre de projets où sont appliquées les PGO	1
Promouvoir la réglementation sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout (ex. règlement 11-010)	-	1 fois par année

3 Assurer l'accès à des quartiers durables, à échelle humaine et en santé

Action 9 Lutter contre les inégalités et favoriser l'inclusion		
Mesures de mise en œuvre	2015 année de référence	2020 cibles
Offrir des stages et des emplois saisonniers aux jeunes (17 à 25 ans), afin de favoriser leur intégration socioprofessionnelle	Nombre de stages offerts aux jeunes	une (1) fois par année (été) à deux (2) jeunes
Attribuer des locaux vacants aux OBNL et entreprises d'économie sociale qui contribuent à la qualité de vie de la collectivité	Nombre de locaux attribués	1

Action 10 Préserver le patrimoine et promouvoir la culture		
Mesures de mise en œuvre	2015 année de référence	2020 cibles
Augmenter la participation et le nombre d'activités de médiation culturelle	Nombre d'activités et nombre de citoyens ayant participé	2 activités par année
Bonifier l'offre culturelle de proximité (bibliothèques, réseau Accès culture, art public)	-	1 évènement par année
Protéger et mettre en valeur le parcours riverain, les percées visuelles sur les plans d'eau, ainsi que les entrées de ville	-	-

Action 11 Améliorer l'accès aux services et aux équipements municipaux ainsi qu'aux infrastructures		
Mesures de mise en œuvre	2015 année de référence	2020 cibles
Souscrire aux principes de l'accessibilité universelle lors de la construction ou de la rénovation des bâtiments municipaux	-	-

Appliquer les principes de l'accessibilité universelle lors des événements et activités organisés par l'administration locale	Nombre d'événements et activités rendus accessibles	100% des activités réalisées par la Ville
Intégrer les principes de l'accessibilité universelle dans la conception des projets d'aménagement du domaine public et d'architecture	-	-
S'assurer de l'accessibilité optimale des équipements culturels et de loisirs	-	-

Action 12 Intégrer l'agriculture urbaine et les saines habitudes de vie à l'ADN des quartiers		
Mesures de mise en œuvre	2015 année de référence	2020 cibles
Soutenir les nouveaux marchés saisonniers et autoriser les écoles ou autres organisations à accueillir des marchés en période estivale	-	
Faire l'inventaire et augmenter les actifs alimentaires locaux (jardins communautaires et collectifs, cuisines collectives, marchés publics ou saisonniers, fermes urbaines, etc.)	Nombre d'actifs alimentaires par catégorie	Faire l'inventaire

Action 13 Poursuivre le développement de quartiers viables		
Mesures de mise en œuvre	2015 année de référence	2020 cibles
Bonifier le réseau de ruelles vertes	Nombre de ruelles vertes	1

4 Faire la transition vers une économie verte, circulaire et responsable

Action 17 Organiser des événements écoresponsables		
Mesures de mise en œuvre	2015 année de référence	2020 cibles
Mettre en place des mesures écoresponsables lors de la tenue de certains événements municipaux	Nombre d'événements faisant l'objet de mesures écoresponsables	2 par année, puis 4 par année dès l'implantation du bac brun
Éliminer l'usage des bouteilles d'eau à remplissage unique lors des réunions et autres activités de l'administration locale	-	-
Installer des fontaines d'eau potable dans les lieux publics très fréquentés	Nombre de fontaines installées	2
Éliminer le plastique #6 des comptoirs alimentaires sous gestion municipale	-	-

Action 18 Mobiliser les organisations, les citoyens et les employés		
Mesures de mise en œuvre	2015 année de référence	2020 cibles
Organiser une campagne pour promouvoir les bonnes pratiques en matière de développement durable auprès des citoyens, institutions, commerces et industries (ICI)	-	1 fois par année
Présenter le plan local de développement durable aux employés et les informer quant à la forme que peut prendre le développement durable au sein de leurs activités respectives	Nombre d'employés formés au DD*	30
Monter une brigade verte (employés mobilisés et motivés) pan-directions pour sensibiliser les collègues aux initiatives mettant de l'avant le développement durable	-	-
Mettre en place des petits changements au sein de nos pratiques administratives afin de réduire au quotidien nos recours au papier: dossier PDF, signature électronique, archivage serveur...	-	-

*DD : développement durable

Action 19 Faire connaître les bonnes pratiques et augmenter les initiatives de développement durable		
Mesures de mise en œuvre	2015 année de référence	2020 cibles
Participer aux rencontres des partenaires de Montréal durable 2016-2020	Nombre de participations	4

SOMMAIRE DES ENGAGEMENTS	
Nombre d'actions	15
Nombre de mesures	50